

Cent fois sur le métier

L'Association Solidarité Canada-Maroc (ASCM) vient d'envoyer un énième container de matériel destiné à aider les démunis du Maroc à s'en sortir ; pour la troisième année consécutive, l'association entame une collecte de fournitures qui aideront des enfants marocains vivants en milieu rural ou péri-urbain à accéder à la scolarité et le projet «transport adapté» au profit de nos concitoyens handicapés se poursuit à bon train.

Ces seuls faits illustrent éloquentement, le rôle solidaire qui doit être assumé par tout migrant vis-à-vis de sa terre natale et de sa société originelle.

Mais s'arrêter aux dimensions matérielles de la solidarité, pour méritoires que soient de tels actes, laissera toujours un sentiment d'inachevé. C'est sans doute cela que ressent, malgré l'impressionnant bilan de l'association aux destinées de laquelle il préside, Abdelhak Eddoubi, président de l'ASCM.

D'où sa dernière initiative en date, un mémorandum adressé au ministre des finances du Royaume du Maroc, dans lequel sont suggérées dix mesures qui ont pour but de permettre une réelle intégration des personnes handicapées dans la vie sociale et productive de la Nation. Expliquant son initiative, M. Eddoubi affirme : «lorsque vous mettez à la disposition d'une personne diminuée physiquement l'appareillage nécessité par son état, vous lui rendez sa mobilité mais à quoi cela servira-t-il si les voies de l'emploi lui restent interdites ?».

Pour que ces portes ne soient plus closes, il a donc mené une réflexion dont le résultat, s'il est concrétisé, constituera la clé d'une vie normale - même si elle n'est pas ordinaire - que l'on remettra à plus d'un marocain aujourd'hui dépendant mais dont ni le potentiel ni les capacités créatives ne sont déficitaires.

ASCM : LORSQUE LA RÉFLEXION REJOINT L'ACTION...

Aider ! ; cette profession de foi, commune à la majorité des marocains vivants en dehors des frontières du pays, se traduit souvent par l'envoi d'aides matérielles. Mais cela ne suffit pas. Souvenons-nous du proverbe chinois : «offrir un poisson à un affamé, c'est le nourrir un jour ; lui apprendre à pêcher, c'est le nourrir toujours». «Apprendre à pêcher» aux personnes handicapées, revient quelquefois à les mettre en situation de gagner leur vie, grâce à un emploi ou à l'auto-emploi et la capacité d'entreprendre. Mais comment en arriver là dans un pays où le minimum d'infrastructure n'existe souvent pas, où les employeurs potentiels rechignent à investir pour doter leurs installations ne serait-ce que d'une rampe d'accès pour personnes en difficulté motrice ; où se déplacer sans aide relève du tour de force ?

D'autres pays que le Maroc ont eu à affronter de telles situations ; certains d'entre eux - pays avancés ou de niveau comparable - ont trouvé les solutions adéquates. Le rôle des migrants étant, aussi, de ramener ces savoirs au pays, l'ASCM et son président ont décidé de remplir cette fon-

tion de «veille» et de courroie de transmission. Au gré de ses voyages, lui-même se déplaçant en chaise roulante, Abdelhak Eddoubi a observé une centaine de pratiques exemplaires en matière d'amélioration de qualité de vie au profit des handicapés. Il les a analysées et soumises à une grille d'évaluation coût/rendement et en a retenu dix qui, affirme-t-il «peuvent être appliquée au niveau national, sans affecter le budget de l'État ni priver le Trésor public de rentrées fiscales déjà programmées».

Étude à l'appui, il a porté par lettre, ces mesures à la connaissance du Ministre des Finances du Royaume du Maroc, le priant d'en tenir compte dans son prochain projet de budget. Pour l'heure, on ignore si M. Oualalou a accusé réception du message. Mais en attendant, découvrons les mesures en question.



Dix mesures pour améliorer sans frais La vie de quelques centaines de milliers de personnes

1. Exonération totale des droits et taxes sur toute importation de voitures entièrement adaptées pour le transport public des personnes handicapées.
2. Exonération totale des droits et taxes sur l'importation par une personne handicapée d'une voiture adaptée pour usage personnel.
3. Exonération totale des droits et taxes de tous les équipements paramédicaux destinés à l'usage des personnes handicapées.
4. Un abattement fiscal sur l'impôt sur le revenu au profit des entreprises qui emploieraient des personnes handicapées.
5. Octroi d'un congé fiscal total à toute personne handicapée qui exploite un commerce ou qui lance une entreprise individuelle.
6. Déduction fiscale de la totalité des dépenses d'aménagement faites par les entreprises pour faciliter l'accès aux personnes handicapées
7. Remboursement de la totalité des taxes sur les achats locaux d'équipements et de matériaux entrant dans les travaux d'adaptation des maisons familiales.
8. Création d'un fond d'investissement destiné à encourager le démarrage d'entreprises individuelles exploitées par des personnes handicapées.
9. Octroi d'une allocation mensuelle à un enfant lourdement handicapé issu d'une famille dont le revenu annuel ne dépasse pas le SMIG.
10. Institution d'une taxe sur les primes d'assurance des véhicules motorisés pour financer les programmes d'adaptation et d'intégration des personnes handicapées.




Maria Houem (avocate/lawyer)
(membre du barreau du Québec)
LL.B, LL.M, LL.D

Immigration, citoyenneté, réfugié,
recours devant la section d'appel d'immigration.

Divorce amiable, contrats, sociétés commerciales,
recours devant les commissions administratives

5950 Côte des neiges, suite 300,
Montréal (Québec) H3S 1Z6
Tél.: 514 731-5858
Fax : 514 731 8554

e-mail : justice@houemavocate.com
www.houemavocate.com
7 jours par semaine (sur rendez-vous)

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI
à temps plein ou à temps partiel
Où vous êtes maître de votre horaire ?

PENSEZ À CHAUFFEUR DE TAXI

Formation obligatoire.
Nous sommes là pour vous servir depuis 1988
Professeurs diplômés et expérimentés dans le métier
Possibilité de prêt-service de placement

L'ÉCOLE DU TAXI DE MONTRÉAL
230, boul. Henri Bourassa Est
(514 274-7373 (renseignements de 10h à 16h30))
École reconnue par le Ministère des Transports du Québec